

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 9 SEPTEMBRE 2021**

**Etaient présents** : BERNARD Isabelle, CHARBONNIER Christian, JOANNEZ Myriam, PERROTIN Joël, PION Laure, PITHOUD Christian, VARI Marie-Thérèse

**Absents et excusés** : GERBER Anne, PAPION Nicolas, PITHOUD Guy

**Secrétaire** : JOANNEZ Myriam

\*\*\*\*\*

A la demande de Mme le Maire le Conseil autorise le rajout du point suivant à l'ordre du jour.

### **PARTICIPATION AUX FAMILLES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

- **décide** qu'une aide financière de 40 € par enfant inscrit au transport scolaire pour la rentrée 2021-2022 sera versée aux familles.

- **décide** que ce versement se fera par virement et que les familles devront fournir à la mairie une copie de la carte de transport scolaire des enfants.

### **SUPPRESSION EMPLOIS /CREATION EMPLOI**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

- **Décide** :

La suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 8h hebdomadaire à compter du 01/09/2021.

La suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 4h30 hebdomadaire pour le second à compter du 01/09/2021.

La création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet 12h38 annualisées par semaine à compter du 11/10/2021 pour l'emploi d'accompagnateur scolaire et d'agent d'entretien.

### **AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION DE GESTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL AU SIEPAB POUR L'EXPLOITATION DU CAPTAGE D'EAU DE LA PONTIERE**

Mme le Maire présente au Conseil la convention entre le SIEPAB et la commune pour la mise à disposition de l'emprise du périmètre de protection immédiat situé sur la parcelle A922 pour l'exploitation du captage d'eau de la pontière.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 2 abstentions et 5 pour,**

- **approuve** la convention de gestion de mise à disposition d'un terrain communal au SIEPAB pour l'exploitation du captage d'eau de la Pontière,
- **autorise** Mme le Maire à signer la convention.

## INSUFFISANCE DE CREDIT

Mme le Maire, expose à l'assemblée que les crédits prévus à certains chapitres du budget sont insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

- décide de voter les crédits budgétaires suivants :

### SECTION INVESTISSEMENT

#### OPERATION 38 TERRAIN

2111 Terrain nu

+ 20 000 €

#### OPERATION 18 MAIRIE

231 Travaux

- 20 000 €

### QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil approuve le projet de convention entre la commune et l'ACCA pour la mise à disposition du local de chasse

- Une question a été soulevée concernant la sécurité des locaux du nouveaux bâtiment au niveau des arcades. Le conseil va réfléchir sur le fait de les fermer.

- Suite à la visite des représentants de la société de pêche concernant la vente du chemin de la pisciculture, le Conseil autorise Mme le Maire à faire une proposition d'achat.

- Le Conseil décide de faire le repas des anciens en tenant compte du passe sanitaire (obligation préfectoral), le samedi 6 novembre.

La séance est levée à 19h45

A Notre Dame du Cruet, le 13 septembre 2021

LE MAIRE.  
  
Mairie du Cruet  
(savoye)